



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/AC/2/L.7
28 janvier 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Comité consultatif
Deuxième session
Point 2 e) de l'ordre du jour

**DEMANDES SOUMISES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉCOULANT DES
RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:
PERSONNES DISPARUES**

**Ansar Ahmed Burney, Chinsung Chung, Wolfgang Stefan Heinz, Latif Huseynov,
Vladimir Kartashkin, Bernard Andrew Nyamwaya Mudho, Mona Zulficar:
projet de recommandation**

2/... Personnes disparues

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 7/28 du Conseil des droits de l'homme du 28 mars 2008 intitulée «Personnes disparues», dans laquelle le Conseil a décidé de tenir une réunion-débat sur la question des personnes disparues lors de sa neuvième session et prié le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'établir un résumé de la réunion-débat, en vue de charger le Comité consultatif, au cours de la même session, de réaliser une étude sur les meilleures pratiques en la matière,

Rappelant également la décision 9/101 du Conseil du 24 septembre 2008 sur les personnes disparues, dans laquelle le Conseil a de nouveau chargé le Comité consultatif de réaliser l'étude en question et de la soumettre au Conseil à sa douzième session,

Prenant note des résultats de la réunion-débat établis par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 22 septembre 2008,

Satisfait du résumé de la réunion-débat établi par le Haut-Commissariat,

Constatant que le Comité consultatif, à sa deuxième session tenue du 26 au 30 janvier 2009, a poursuivi son débat sur la question des personnes disparues,

1. *A chargé* un groupe de rédaction d'élaborer une étude sur les meilleures pratiques en matière de personnes disparues dans les situations de conflit armé, conformément à la demande du Conseil;

2. *A désigné* les membres suivants du Comité consultatif comme membres du groupe de rédaction: Ansar Burney, Chinsung Chung, Wolfgang Stefan Heinz, Latif Huseynov, Miguel Alfonso Martinez et Bernard Andrews Nyamwaya Mudho;

3. *Prend note* que le groupe de rédaction a élu M. Heinz Président et M. Huseynov Rapporteur du groupe de rédaction;

4. *Demande* au groupe de rédaction de soumettre les résultats de ses travaux sur l'étude au Comité consultatif, à sa troisième session, en vue de les présenter au Conseil à sa douzième session;

5. *Demande* au secrétariat de fournir au groupe de rédaction tout l'appui nécessaire à ses activités, en particulier de faciliter les contacts avec les parties prenantes concernées telles que le Comité international de la Croix-Rouge, et de diffuser sur le site Web du Comité consultatif toutes les informations pertinentes sur les travaux en cours du groupe de rédaction.
